



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JANVIER 2020

PROVINCE DE QUÉBEC MRC D'ARGENTEUIL MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Mille-Isles, tenue le 8 janvier 2020 à 19h, à la place régulière des séances, sous la présidence de monsieur Howard Sauv , maire suppl ant.

Les membres du conseil pr sents sont :

madame la conseill re Danielle Parent, monsieur le conseiller Francis L ger, madame la conseill re Cassandre Lescarbeau, madame la conseill re Julie L veill e, madame la conseill re Dawn Charles.

Les membres du conseil absents sont :

Monsieur Pierre-Luc Nadeau, directeur g n ral et secr taire-tr sorier, est pr sent et agit comme secr taire de la s ance.

Ouverture de la s ance

Le maire suppl ant d clare la pr sente s ance ouverte et demande la tenue d'une p riode de r flexion.

P riode de questions portant sur l'ordre du jour

Le public s'adresse au pr sident de l'assembl e et pose des questions sur les sujets   l'ordre du jour seulement.

2020-01-001

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Consid rant que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la pr sente s ance.

IL EST PROPOS  PAR : monsieur le conseiller Francis L ger

APPUY  PAR : madame la conseill re Dawn Charles

ET R SOLU   l'unanimit  des conseillers (6) :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la pr sente s ance tel que pr sent .

S ANCE ORDINAIRE DU 8 JANVIER 2020   19H

OUVERTURE DE LA SESSION

P RIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR L'ORDRE DU JOUR

- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 2. Adoption des proc s-verbaux**
 - 2.1 Adoption du proc s-verbal de la s ance ordinaire du 4 d cembre 2019
 - 2.2 Adoption du proc s-verbal de la s ance extraordinaire du 18 d cembre 2019 (18h30)
 - 2.3 Adoption du proc s-verbal de la s ance extraordinaire du 18 d cembre 2019 (19h)
- 3. Approbation des comptes**
- 4.  tats financiers**
 - 4.1  tats financiers se terminant le 31 d cembre 2019
- 5. Correspondance**
- 6. Compte-rendu des comit s**
- 7. D p t de rapports**
 - 7.1 D p t du rapport mensuel du Service de l'urbanisme et environnement



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JANVIER 2020

- 7.2 Dépôt du rapport mensuel du Service de sécurité incendie
- 7.3 Dépôt du rapport mensuel de l'application du règlement concernant le contrôle des animaux
- 8. Affaires diverses**
- 8.1 Nomination d'un président d'assemblée en l'absence du maire suppléant
- 8.2 Autorisation de paiement à David Riddell excavation/transport pour le déneigement et épandage d'abrasif sur les chemins municipaux
- 8.3 Démission de monsieur Alfred Daoust au sein du Comité consultatif d'urbanisme
- 8.4 Nomination de membre au sein du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- 8.5 Établissement du taux de l'Indice des prix à la consommation pour les employés pour l'année 2020
- 8.6 Mandat relatif à l'application du règlement 2016-02 concernant le stationnement
- 9. Période de questions**
- 10. Levée de la séance**

ADOPTÉE.

2. Adoption des procès-verbaux

2020-01-002

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2019

Considérant que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2019 a été remis aux élus au moins soixante-douze (72) heures avant la présente séance ;

Considérant que les membres du conseil déclarent l'avoir reçu et lu.

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Francis Léger

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Dawn Charles

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

D'APPROUVER et D'ADOPTER, tel qu'il est rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2019.

ADOPTÉE.

2020-01-003

2.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2019 (18h30)

Considérant que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2019 (18h30) a été remis aux élus au moins soixante-douze (72) heures avant la présente séance ;

Considérant que les membres du conseil déclarent l'avoir reçu et lu.

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Dawn Charles

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Julie Léveillé

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

D'APPROUVER et D'ADOPTER, tel qu'il est rédigé, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2019 (18h30).

ADOPTÉE.



No de résolution
ou annotation

2020-01-004

Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JANVIER 2020

2.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2019 (19h)

Considérant que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2019 (19h) a été remis aux élus au moins soixante-douze (72) heures avant la présente séance ;

Considérant que les membres du conseil déclarent l'avoir reçu et lu.

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Francis Léger

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Dawn Charles

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

D'APPROUVER et D'ADOPTER, tel qu'il est rédigé, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2019 (19h).

ADOPTÉE.

2020-01-005

3. Approbation des comptes

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes et des dépenses incompressibles du mois décembre 2019.

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Cassandre Lescarbeau

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Dawn Charles

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

D'ADOPTER les comptes énumérés dans la liste des comptes du mois décembre 2019 totalisant **51 885,77 \$**, et d'en autoriser les paiements.

D'APPROUVER les paiements des dépenses incompressibles du mois décembre 2019.

ADOPTÉE.

4. États financiers

4.1 États financiers se terminant le 31 décembre 2019

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil les états financiers (*non vérifiés*) pour la période se terminant le 31 décembre 2019.

5. Correspondance

Un résumé de la correspondance du mois de décembre 2019 a été remis à chacun des membres du conseil au moins soixante-douze (72) heures avant la présente séance. Le maire en fait la lecture au profit des gens présents dans la salle.

6. Compte-rendu des comités

Il n'y a aucun compte-rendu du mois de décembre pour les comités.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JANVIER 2020

Maire suppléant :

Le maire suppléant fait un survol des sujets d'intérêts y compris des intérêts régionaux et des discussions qui ont eu lieu lors des dernières rencontres tenues à la MRC d'Argenteuil.

- La génératrice mobile acquise par la Municipalité a été livrée. L'hôtel de ville sera adaptée pour le branchement lors de panne de courant ;
- La Municipalité travaille à aménager le terrain dont elle est propriétaire dans l'est afin de le conformer aux exigences du MTQ pour l'aménagement d'un accès. Cela pourra permettre la construction d'une future caserne.

7. Dépôt de rapports

7.1 *Dépôt du rapport mensuel du Service de l'urbanisme et de l'environnement*

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil le rapport du Service de l'urbanisme et environnement concernant la liste des permis émis et refusés ainsi que la liste de tous constats d'infraction émis pour le mois de décembre 2019.

7.2 *Dépôt du rapport mensuel du Service de sécurité incendie*

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil le rapport du Service de sécurité incendie concernant les activités du service du mois de décembre 2019.

7.3 *Dépôt du rapport mensuel de l'application du règlement concernant le contrôle des animaux*

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil le rapport de l'application concernant le contrôle des animaux concernant la liste et la nature des interventions effectuées pour le mois de décembre 2019.

8. Affaires diverses

8.1 *Nomination d'un président d'assemblée en l'absence du maire suppléant*

Considérant que le *Code municipal* prévoit à l'article 158 que le Conseil doit être présidé dans ses séances par son chef, ou le maire suppléant, ou, à leur défaut, par un membre choisi parmi les conseillers présents ;

Considérant que le conseil municipal souhaite nommer un président d'assemblée dans le cas où le maire suppléant ne peut acquitter ses fonctions ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Francis Léger
APPUYÉ PAR : madame la conseillère Cassandre Lescarbeau
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

DE NOMMER madame la conseillère Julie Léveillée à titre de présidente d'assemblée en l'absence du maire suppléant, et ce, jusqu'à la séance ordinaire du 13 mars 2020 du conseil municipal.

ADOPTÉE.

2020-01-006



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JANVIER 2020

2020-01-007

8.2 Autorisation de paiement à David Riddell excavation/transport pour le déneigement et épandage d'abrasif sur les chemins municipaux

Considérant que David Riddell excavation/transport a obtenu le contrat pour le déneigement et épandage d'abrasif sur les chemins municipaux ;

Considérant que selon le contrat, la Municipalité doit effectuer un paiement avant le 30 janvier 2020 ;

Considérant que la Municipalité doit acquitter les factures 18134 et 18135 pour un total de 152 456,86 \$ taxes incluses.

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Francis Léger

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Julie Léveillé

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

D'APPROUVER le paiement des factures 18134 et 18135 pour un total de 152 456,86 \$ taxes incluses.

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire 02-33000-443 du budget 2020.

ADOPTÉE.

2020-01-008

8.3 Démission de monsieur Alfred Daoust au sein du Comité consultatif d'urbanisme

Considérant que monsieur Alfred Daoust est membre du Comité consultatif d'urbanisme depuis le 7 février 2018 ;

Considérant que monsieur Daoust a remis sa lettre de démission à la Municipalité le 9 décembre 2019 mentionnant qu'il souhaite consacrer son temps à d'autres fins ;

Considérant que le conseil désire par la présente motion souligner l'implication de monsieur Daoust durant la dernière année au sein du comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Mille-Isles.

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Francis Léger

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Dawn Charles

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

DE RECEVOIR la démission de monsieur Alfred Daoust au sein du Comité consultatif d'urbanisme.

DE REMERCIER grandement monsieur Daoust pour sa contribution auprès du comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Mille-Isles.

DE SOUHAITER à monsieur Daoust une bonne continuité dans ses prochains projets.

ADOPTÉE.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JANVIER 2020

2020-01-009

8.4 Nomination de membre au sein du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Considérant la volonté de monsieur Laurent Thouin de s'impliquer dans la Municipalité au sein du CCU ;

Considérant l'expérience antécédente et l'appréciation de monsieur Thouin dans les divers comités de la Municipalité ;

Considérant qu'un poste de membre du CCU est devenu vacant.

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Francis Léger

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Julie Léveillée

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

DE NOMMER monsieur Laurent Thouin membre du Comité consultatif d'urbanisme, séance tenante, et ce, pour un mandat de deux (2) ans se terminant le ou vers le 8 janvier 2022.

ADOPTÉE.

2020-01-010

8.5 Établissement du taux de l'Indice des prix à la consommation pour les employés pour l'année 2020

Considérant que la convention collective en vigueur prévoit à l'article 13.08 que l'indexation des salaires pour les années 2019 à 2021 doit être basée sur le taux de l'Indice des prix à la consommation (IPC) de la région de Montréal ;

Considérant que la convention collective en vigueur prévoit toutefois que l'indexation des salaires ne peut dépasser 2,5 %, nonobstant l'IPC prévu de la région de Montréal ;

Considérant que l'IPC de la région de Montréal est établi à 2.7 % pour le mois d'octobre 2019.

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Julie Léveillée

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Francis Léger

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

D'ÉTABLIR le taux de l'Indice des prix à la consommation pour les employés pour l'année 2020 à 2,5 %, soit le taux maximum prévu par la convention collective.

QUE l'application de l'IPC soit rétroactif au 1^{er} janvier 2020.

ADOPTÉE.

2020-01-011

8.6 Mandat relatif à l'application du règlement 2016-02 concernant le stationnement

Considérant que la Municipalité de Mille-Isles a adopté le règlement 2016-02 concernant le stationnement ;

Considérant que l'article 9 du règlement prévoit que l'application des dispositions du règlement et l'émission de constat d'infraction peut être fait par l'inspecteur municipal et/ou toute autre personne désignée par le conseil municipal ;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JANVIER 2020

Considérant que le Conseil n'a jamais mandaté de personnes spécifiquement pour l'application du règlement et qu'il y a lieu de le faire.

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Julie Léveillé

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Dawn Charles

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

DE MANDATER le conseiller en urbanisme, l'inspectrice en bâtiment et le directeur du Service des travaux publics à appliquer le règlement 2016-02 concernant le stationnement et pour l'émission de constats d'infractions.

D'AUTORISER le conseiller en urbanisme, l'inspectrice en bâtiment et le directeur du Service des travaux publics à représenter la Municipalité à la cour dans le cadre de son mandat.

ADOPTÉE.

9. **Période de questions**

Les personnes qui le désirent, adressent leurs questions au président de l'assemblée.

10. **Levée de la séance**

À **19h23**, l'ordre du jour est épuisé et plus aucune question n'émane des personnes présentes dans la salle.

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Francis Léger

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Julie Léveillé

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

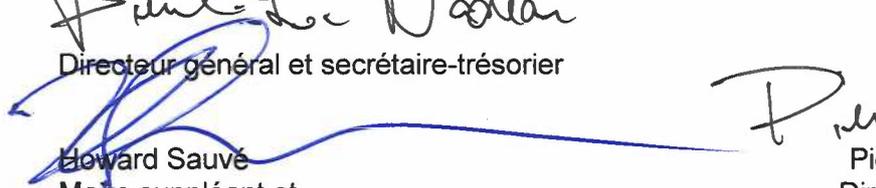
DE CLORE et lever la présente séance.

ADOPTÉE.

Certificat de disponibilités budgétaires

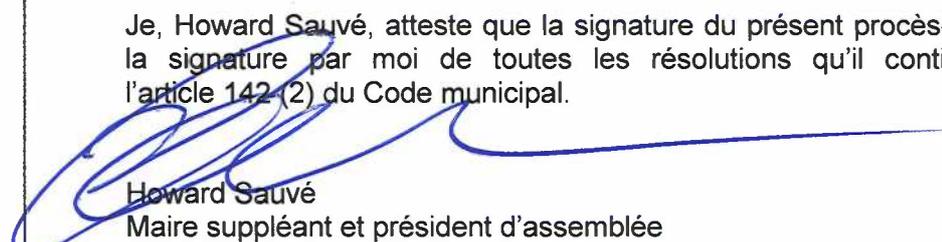
Je, Pierre-Luc Nadeau, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses décrites au présent procès-verbal.


Directeur général et secrétaire-trésorier


Howard Sauvé
Maire suppléant et
président d'assemblée


Pierre-Luc Nadeau
Directeur général et
secrétaire-trésorier

Je, Howard Sauvé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


Howard Sauvé
Maire suppléant et président d'assemblée

2020-01-012

No de résolution
ou annotation

